

Pôle d'Excellence Rurale
Candidature du Pays de Maurienne

Desserte du **Pays de Maurienne**
en **Internet à très haut débit** de type FTTH
et
Création de **nouveaux services**



Pays de Maurienne
La montagne à votre rythme





s o m m a i r e

Préambule et Contexte	page 2
Objectifs et Descriptif	page 5
Pilotage	page 9
Programme d'Actions	page 12
Impact et Evaluation	page 27
Annexes	page 29

Desserte du **Pays de Maurienne** en **Internet à très haut débit** de type FTTH*
et Création de **nouveaux services**

Pôle d'Excellence Rurale Candidature du Pays de Maurienne





Préambule et Contexte

Desserte du **Pays de Maurienne** en **Internet à très haut débit** de type FTTH*
et Création de **nouveaux services**

Pôle d'Excellence Rurale
Candidature du Pays de Maurienne



Préambule

Le Pays de Maurienne est un territoire de montagne (altitude moyenne 1050m) marqué par la ruralité (21hab/km²). Il s'étend sur une vallée de 120 km d'Aiton à Bonneval sur Arc et se compose de 62 communes. Intégralement classé en zone de revitalisation rurale (ZRR), il est le seul territoire de Savoie à voir stagner sa population (41 600 h). Et la croissance de son potentiel fiscal est la plus faible du département.

L'objectif prioritaire des élus du Pays de Maurienne est donc le développement économique et la création d'emplois durables. En s'appuyant sur ses acquis et ses savoir-faire en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, notre territoire est candidat à l'Excellence Rurale sur un projet s'articulant autour du développement de réseaux très haut débit et des emplois durables et de qualité qu'ils sont susceptibles de générer.

Cette candidature prolonge et amplifie les actions engagées par le GAL Maurienne dans le cadre du programme "Leader +" dont la thématique est : "l'utilisation des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies". Elle confirme notre pratique du partenariat public-privé initiée par ce programme européen et s'inscrit pleinement dans la politique du Département de la Savoie qui, avec l'appui de la Région Rhône-Alpes met en oeuvre son réseau départemental de fibres optiques.



LA MAURIENNE
Cartes en annexe 1

Contexte un territoire déjà engagé dans cette optique

Une des particularités de la vallée de la Maurienne est d'être potentiellement irriguée par une artère en fibres optiques internationales qui permet d'envisager à court terme une desserte en très haut débit de chaque commune, de chaque parc d'activités, de chaque station touristique de son territoire. Cette opportunité, malheureusement pas encore exploitée, est très prometteuse en terme de création d'emplois, pour peu que l'on puisse se doter des éléments d'infrastructure et des matériels actifs manquants.

L'objet de la candidature du Pays de Maurienne est de franchir une étape décisive dans ce sens afin de concrétiser son objectif de création d'emplois. Cette étape décisive n'est cependant ni la première ni à fortiori la dernière.

Elle s'inscrit dans une démarche globale dont il convient de rappeler les principaux éléments :

Le Département de la Savoie s'investit dans la couverture ADSL de l'ensemble de son territoire et se dote en 2006 d'un plan de couverture haut débit départemental. Il crée au troisième trimestre 2006 une liaison fibre optique jusqu'au sixième canton du Pays de Maurienne assurant une desserte complète de la vallée.

Depuis 1990, la Régie d'électricité et de télé-services de la Sous-Préfecture St-Jean-de-Maurienne a procédé à l'installation de fibres optiques dans la perspective d'une desserte très haut débit. Aujourd'hui, 5 km de fibres multimodes et 20 km de fibres monomodes sont posées.

La construction de l'autoroute de Maurienne A 43, concédée aujourd'hui à la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF) s'est déroulée de 1995 à 2000 et a prévu la réalisation d'une dorsale fibre optique internationale tout le long de son tracé irriguant 5 des 6 cantons du Pays de Maurienne.

Dès 1997 l'association Alliance multimédia fédère les entreprises et les stations de la vallée autour de la nécessaire appropriation des outils informatiques et internet. Devenue l'entreprise Alliance Réseaux en 1999 elle connaît une croissance constante en France dans le secteur de la création de sites internet et la réservation en ligne (open-system) avec 22 emplois créés.

En 2001, la Communauté de communes Cœur de Maurienne (12 300 h), conformément à ses statuts, décide de s'impliquer pleinement dans le développement des nouvelles technologies et de leurs usages.

Aujourd'hui les 6 communes de la CCCM sont desservies en fibres optiques.

En 2005, la CCCM et la Régie d'Electricité et de Téléservices expérimentent la fourniture de services de télévision au particulier de la commune d'Hermillon par FTTH. Cette première expérience en Rhône-Alpes, grâce aux compétences développées par la Régie, s'est avérée concluante.

Contactée au deuxième trimestre 2005, la société Vérizon Business-MCI, premier réseau internet mondial et locataire de fibres de l'autoroute de Maurienne pour du transit international de données entre Lyon et Turin, propose en septembre 2006 de raccorder la vallée à une bande passante Internet à très haut débit.

Les éléments de contexte rappelés ici sont enrichis et développés dans l'annexe n°2.



Rencontres économiques de Maurienne Hermillon 2003



Poste CAO Alcan Métal Primaire



Objectifs et Descriptif

Desserte du **Pays de Maurienne** en **Internet à très haut débit** de type FTTH*
et Création de **nouveaux services**

Pôle d'Excellence Rurale
Candidature du Pays de Maurienne



Objectifs et Descriptif du Pôle d'Excellence Rurale

Réduire la fracture numérique

Un constat : lorsque les territoires ruraux desservis par l'ADSL ont pu disposer d'un débit internet de 56 Kbps les territoires urbains disposaient déjà d'un débit internet de 1 à 2 Mbps. Les mêmes territoires ruraux disposent aujourd'hui d'un débit internet d'1 à 2 Mbps mais les territoires urbains sont passés à un débit internet de 10 à 20 Mbps. L'offre en milieu urbain va passer très rapidement et pour un prix identique à un débit internet de 50 Mbps. La réduction de la fracture numérique sera donc au moins sur le plan de l'offre de débit difficile à résoudre. La spécificité de notre vallée est d'être en situation d'éviter cette fracture numérique et en capacité, dans un territoire rural de montagne, de créer des emplois en s'appuyant sur les réseaux et les technologies de demain.



Valmeinier

et de vente de produits touristiques sur Internet, de même qu'il a su généraliser l'utilisation de Webcam pour communiquer en direction de ses clients sur internet. Pour ces stations, l'hébergement de sites et la nécessité d'offrir en temps réel des informations et des services de plus en plus plébiscités par les clients, exigent une capacité d'émission de données toujours croissante que l'offre ADSL, aujourd'hui, ne permet pas. Cela constitue un élément de fragilité pour les entreprises touristiques.

La réalisation d'un réseau de fibres optiques activé à l'échelle de la vallée et raccordé à un flux Internet à très haut débit constituerait un bond en avant technologique à même de mettre les stations et équipements touristiques en position concurrentielle sur le marché du tourisme, que ce soit en terme de promotion externe ou de prestations novatrices en interne. Sur les sites touristiques qu'il est envisagé de desservir en très haut débit dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, c'est à dire les stations de Valloire (16 200 lits), Valmeinier (10 000 lits), Valfréjus (8 000 lits), La Norma (6 000 lits) et Aussois (6 000 lits), une progression du taux de remplissage de 5 à 8% liée à la réalisation de l'objectif d'Excellence permet raisonnablement de créer mécaniquement près de 100 emplois.

Créer des emplois



CRÉER DES EMPLOIS DANS LE TOURISME

Avec près de 120 000 lits touristiques dont 30 000 réalisés ces dernières années, le Pays de Maurienne a désormais la capacité de confirmer l'activité touristique comme la première pourvoyeuse d'emplois nouveaux du territoire. Encore faut-il pour cela que la qualité de nos prestations nous assure un taux de remplissage optimum.

Le Pays de Maurienne a su s'adapter rapidement à l'émergence d'Internet pour la création de sites pour les stations. Il a su saisir l'opportunité du « haut débit » pour créer des concepts innovants de promotion



CRÉER DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Avec l'avènement d'Internet, il y a 10 ans, et l'arrivée des technologies DSL dès 2001 à Saint-Jean-de-Maurienne, des entreprises, telles qu'Alliance Réseaux à Saint-Jean ou L2GI à Valloire se sont développées.

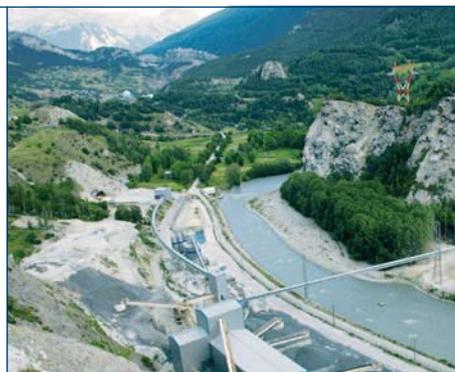
L'engagement des sociétés de services informatiques et internet du Pays de Maurienne dans le très haut débit assurera une avance technologique à même de répondre aux besoins émergents sur les marchés locaux, régionaux et nationaux. Cette acquisition de compétence et de savoir-faire sera donc pourvoyeuse de nouveaux marchés et par conséquent de nouveaux emplois évalués à 50-60 sous trois ans.

Au-delà du nombre, il est important de mentionner pour ce secteur la typologie d'emplois, puisqu'il s'agira essentiellement d'emplois hautement qualifiés d'ingénieurs ou techniciens supérieurs à forte valeur ajoutée. Il en découle donc une plus forte propension à consommer et donc à développer l'économie locale.

▶ **CRÉER OU CONFORTER DES EMPLOIS EN AMÉLIORANT LA COMPÉTITIVITÉ ET LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES**

Avec l'usage généralisé d'Internet, les entreprises ont mis en place de nouveaux circuits que ce soit pour leurs approvisionnements ou les débouchés de leurs produits. Toutefois, certaines, comme les centrales de réservation, les entreprises de logistique ou les bureaux d'études sont confrontées à des besoins nouveaux de leurs clients qui réclament une permanence de l'information, que ce soit sur la disponibilité d'hébergement ou l'état de livraison de colis ou le transfert de fichiers type "autocad". Pour cela, elles sont exposées à des échanges soutenus de données et parallèlement des besoins croissants de débits.

Ainsi le très haut débit va-t-il permettre de maintenir ces emplois en répondant aux nouvelles exigences des marchés. Le projet compte également transformer la présence du très haut débit en atout pour le développement de plateforme de services plus innovants (visites virtuelles en haute définition, webcam live en HD, vidéo-streaming HD), à même de conquérir de nouveaux marchés, à la fois facteurs d'augmentation des chiffres d'affaires mais aussi de créations d'emplois.



Lyon Turin Ferroviaire
Descenderie de Modane

▶ **CRÉER DES EMPLOIS EN AMÉLIORANT L'EMPLOYABILITÉ PAR LA FORMATION À DISTANCE**

Le marché de l'emploi du Pays de Maurienne traditionnellement basé sur l'industrie et exposé à d'importantes mutations connaît des besoins récurrents de reconversion ou d'évolution professionnelle nécessitant des capacités de formation. Cette dernière constitue une clé de ces mouvements.

Par exemple, les études de besoins en personnel du grand chantier ferroviaire Lyon-Turin montre qu'au delà des 700 emplois en moyenne sur 10 ans et 2 500 en pointe, la réussite du projet tient à l'évolution du personnel dans les différents niveaux de responsabilités. C'est à ce prix que les salariés s'intègrent sur le territoire, contribuant ainsi à son développement. Or le Pays de Maurienne n'est que peu pourvu en offre de formations. Celles-ci sont dispensées à l'extérieur, sur Chambéry, Grenoble, mais aussi Lyon.

Afin de réduire ces contraintes naturelles liées à l'éloignement, la formation continue à distance telle que celle proposée par le réseau mis en place par la Région Rhône-Alpes et copiloté par l'Etat, constituerait une réponse parfaitement adaptée. Le raccordement au réseau régional haut débit "Amplivia", assurerait des capacités de formations supplémentaires et pérennes dans le temps.

Si la formation continue à distance sera par définition peu créatrice d'emplois directs, en revanche, cette possibilité permettra au public salarié du pays des capacités professionnelles supplémentaires et une employabilité meilleure, toutes deux génératrices de développement de l'économie locale et donc d'emplois.

Descriptif du Pôle d'Excellence Rurale



UN PROJET INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE LA DÉMARCHE ENTREPRISE

L'Adsl accessible depuis 2001 est largement utilisé par les entreprises et les particuliers. En réponse à une demande croissante, les professionnels du tourisme recourent au média Internet pour promouvoir, et vendre des services et prestations nouveaux. Des savoir-faire créatifs et novateurs se sont développés dans la vallée qui est aujourd'hui "exportatrice" de prestations telles que la conception de sites et de services Internet.



UN PROJET NOVATEUR DE SERVICES À TRÈS HAUT DÉBIT

Le Pays de Maurienne doit maintenant anticiper le déploiement du très haut débit pour répondre aux besoins des grosses entreprises et des centres de recherches (*voir annexe 3*) pour favoriser l'accueil de nouvelles entreprises, le développement des usages des petites et moyennes entreprises et des professionnels du tourisme, afin de renforcer l'attractivité du territoire et conforter le développement économique et touristique.

Le projet consiste donc essentiellement à construire un nouveau moyen de communication : le très haut débit, véritable bond en avant technologique. Il permet de corriger les défauts de la technologie ADSL (par définition asymétrique), dont les débits sortants sont insuffisants et s'affaiblissent corollairement à l'éloignement du poste France Telecom émetteur et cela dès le premier kilomètre. D'où une saturation des réseaux, notamment en émission vers Internet et une accessibilité inégale.

La réponse proposée pour parvenir à corriger la situation réside dans un réseau de fibres optiques activé à l'échelle de la Vallée. Ainsi les capacités de débits sont infinies : plusieurs dizaines de gigabits par seconde.

Le système d'activation est évolutif. Il consiste à ajouter des cartes de distribution pour élever ses capacités. La technologie de la fibre jusqu'à l'abonné supporte le transport des données, de la voix et de la vidéo sur une distance de 20km sans affaiblissement.

Le très haut débit ouvre la voie à de nouveaux usages et services. Au registre de ceux-ci figure en tout premier lieu une bande passante Internet très haut débit évolutive, à même de répondre à tous les besoins de débits et permettant des services de visiophonie et téléphonie, de transfert de fichiers 3D en temps réel, d'enseignement et de formation à distance. D'autre part, le projet comprend localement des salles serveurs, à même de remplir les fonctions de datacenter pour sauvegarder des données avec débits garantis, d'offrir des moyens de calcul mutualisés ou encore des possibilités de vidéo-surveillance d'entreprises...etc.

Ces services vont permettre la création de nouvelles applications en matière de promotion (vidéo, webcam live haute définition) et de réservation touristique (panier de prestations intuitif) et ouvrir de nouveaux horizons de collaborations et d'affaires pour les entreprises et centres de recherches.

Les compétences et les réseaux de communication existent localement. Il convient maintenant d'accélérer le déploiement pour consolider l'avance et l'Excellence du territoire dans le domaine des services et des usages à très haut débit.

Par sa candidature au Pôle d'Excellence Rurale, le Pays de Maurienne compte, sur la durée de ce dernier (2 ans), pour impulser une dynamique en matière de développement du très haut débit sur des cantons déjà investis et prêts à s'engager significativement dans ce domaine. Il s'agit donc de la première étape de grande envergure. Elle sera suivie d'actions complémentaires hors Pôle d'Excellence Rurale sur ces cantons, ainsi que sur les autres cantons suivant d'autres modalités et sur la base de nouveaux programmes.



Pilotage

Desserte du **Pays de Maurienne** en **Internet à très haut débit** de type FTTH*
et Création de **nouveaux services**

Pôle d'Excellence Rurale
Candidature du Pays de Maurienne



Gouvernance Syndicat du Pays de Maurienne et Conseil Local de Développement

Le Syndicat Mixte du Pays de Maurienne (SPM) rassemble l'ensemble des communes de la vallée pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques transversales, contractuelles, avec l'Europe, l'Etat, la Région Rhône-Alpes et le Département de la Savoie. Il coordonne la mise en place de projets à l'échelle du territoire et s'appuie sur un Partenariat Public-Privé issu d'une longue tradition en Pays de Maurienne dans le domaine économique.

Depuis les années 70-80 et l'époque des restructurations industrielles dans les grands groupes (Péchiney notamment), les élus se sont toujours attachés à tisser des liens avec les entreprises locales sous-traitantes pour les aider dans leur diversification.

En 1989, ce partenariat Public-Privé s'est traduit par la création de la Société d'économie mixte Maurienne Expansion à qui le SPM confie chaque année, par convention, le travail d'animation économique de la vallée selon trois axes majeurs : la prospection industrielle, le développement endogène et la création d'entreprises.

Plus récemment, ce partenariat s'est exprimé au travers de deux instances territoriales, le Groupe d'Action Local (GAL) et le Conseil Local de Développement (CLD) :

- Le GAL résulte de la mise en oeuvre de l'initiative communautaire Leader + sur la thématique de "l'utilisation des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies" pour la valorisation des produits du territoire. Ce programme est géré localement par un Comité de Programmation composé de 7 représentants des collectivités locales et 8 représentants du secteur privé (commerçants, artisans,

remontées mécaniques, agriculteur...). Depuis son lancement en 2002, le double quorum, nécessaire à la validation des dossiers instruits a toujours été atteint, ce qui marque l'implication de tous les acteurs.

- La moitié des membres du GAL siègent également au sein du CLD qui se veut l'instance où s'exprime la démocratie participative. Constitué dans le cadre de l'élaboration de la Charte de Pays, le CLD est composé d'une soixantaine de socioprofessionnels répartis en 3 collèges (économie, vie associative, habitants) et 6 commissions de travail (culture, tourisme, services, agriculture-environnement, économie, communication). Il a été chargé de donner son avis sur les projets inscrits dans le Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes (Etat/Région RA) et le Contrat Territorial de Maurienne (Département). Il a pour mission aujourd'hui d'évaluer les opérations et d'apporter sa contribution sur tout sujet concourant à l'aménagement et au développement du territoire (liaison ferroviaire Lyon/Turin, devenir du traitement des ordures ménagères, politique de l'eau...).

Le SPM propose que le CLD soit l'interlocuteur des élus dans le suivi de l'exécution du Pôle d'Excellence Rurale.

On peut noter également, au plan touristique, le rapprochement entre le SPM et le Comité des Stations (association) au sein de la Maison de la Maurienne (2002) dans laquelle chacun participe au financement des outils du plan de communication tourisme et du dispositif de réservation en ligne.

Programme de
Recherches
Laboratoire
Souterrain de
Modane



Maîtrises d'ouvrage des opérations

Dans le cadre de cette candidature, l'entreprise Alliance Réseaux s'engage à accompagner la dynamique qu'impulsera le très haut débit en développant des services en ligne novateurs et concevant un portail de fournisseur d'accès Internet avec les services correspondants .

Pour les créations de réseau de fibres optiques, leurs activations et les pépinières TIC, les maîtrises d'ouvrages sont assurées par des collectivités (Syndicat, Régie ou communes). Par ailleurs, la Communauté de communes Cœur de Maurienne a prévu d'engager une opération immobilière génératrice d'emplois et d'attractivité de nouvelles entreprises et nouveaux savoir-faire.

gestion des services et des abonnés. Dans cette hypothèse, la SEML n'assume la fonction que d'opérateur d'infrastructures. Elle loue alors le réseau dont elle a la concession à un ou plusieurs opérateurs de services et en assume la maintenance et l'extension. Si cette hypothèse est théoriquement possible, les contacts établis jusqu'à aujourd'hui avec l'opérateur historique ou les opérateurs alternatifs s'accordent à affirmer que le marché local est insuffisant et que les besoins actuels sont couverts par l'ADSL. Cela semble donc, dans les conditions actuelles, ne pas intéresser d'opérateurs. Cette situation ne satisfaisant pas les collectivités de Maurienne. Il paraît donc nécessaire de prévoir une seconde hypothèse.

Dans le cas où l'appel d'offre à opérateur est infructueux, la SEML effectue alors auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) une demande de licence d'opérateur, qui lorsqu'elle est obtenue est suivie d'une déclaration des réseaux ouverts au public et des services fournis au public. Ces formalités sont acceptées dès lors qu'une démonstration de carence d'initiatives privées ainsi que l'observation de l'article L.1425-1 est démontrée. Elles permettent alors aux collectivités concessionnaires de mettre à disposition leurs infrastructures à disposition à un prix inférieur au coût de revient, selon des modalités de transparence et non discriminatoires. Il est alors possible de compenser les obligations de service public par des subventions.

La SEML assurera alors l'opération du réseau. Elle exercera alors son métier de maintenance du réseau et de ses parties actives. Elle confiera à Alliance Réseaux les prestations de gestion des services aux abonnés via le site portail et les salles serveurs. De même, les opérateurs de services alternatifs qui en feront la demande pourront s'installer sur le réseau et démarcher les clients moyennant redevance. En dernier lieu, la SEML rétribuera les prestations d'Alliance Réseaux et effectuera la facturation des services qu'elle apporte sur le réseau aux abonnés et opérateurs.

Fonctionnement ultérieur

Pour l'exploitation du réseau en fibres optiques de desserte de la Maurienne et des boucles locales, les collectivités maîtres d'ouvrage confieront la concession de leurs réseaux à une Société d'économie mixte locale (SEML) à laquelle participent également des entreprises privées. Cette SEML, créé le 27 Septembre 2006, a pour objet l'exploitation de réseaux électriques et de fibres optiques. Elle ne sera opérationnelle qu'au cours de l'année 2007. Elle est la suite logique de l'histoire des régies (21 dans la vallée de la Maurienne) non seulement pour la distribution électrique mais aussi pour les téléservices, cela avec une meilleure souplesse de gestion et sans limite de territorialité.

Alors concessionnaire du réseau, la SEML lancera un appel à opérateur. Cet appel aura pour objet l'opération du réseau, la fourniture d'une bande passante Internet, la



Programme d'Actions

Desserte du **Pays de Maurienne** en **Internet à très haut débit** de type FTTH*
et Création de **nouveaux services**

Pôle d'Excellence Rurale
Candidature du Pays de Maurienne



Programme d'Actions

ACTION I

Création d'un portail de fournisseur d'accès Internet

Maître d'ouvrage
Alliance Réseaux SAS

Descriptif

Le portail Internet met en relation les partenaires de la région, les stations, les entreprises, les commerces et les particuliers. Il présente les services : abonnement en ligne, suivi de facturation, création d'adresses email de haute capacité, création de sites web/ftp, et en option, changement d'offre de débit ou de services, TV haute définition, téléphone et au-delà, ceux disponibles sur le réseau : accès internet à très haut débit symétrique, adresse IP fixe, interconnection de réseaux d'entreprises, avec suivi des incidents.

Le gestionnaire pourra suivre les abonnés (ajout, modification, suppression), activer ou désactiver tous les services disponibles comme la mutualisation des bases de données, des sauvegardes, de stockage de photos ou vidéos, les vidéo-conférences, la vidéo-surveillance ou la gestion marketing des communautés d'internautes. Deux étapes : La première est le démarrage avec une seule connection internet fournie par Verizon Business, l'évolution suivante serait deux connections internet fournies par deux autres opérateurs de transits BGP.



Salle de développement
Alliance Réseaux

Incidence sur l'emploi

3 emplois directs
+ emplois indirects

Coût	275 000 €
------	-----------

Voir annexe 5

Financement

Etat	49 500 €	18%
Leader +	41 250 €	15%
Autofinancement	184 250 €	67%

Critères d'évaluation

- ▶ Nb d'abonnés gérés
- ▶ Nb de connections

ACTION II

Développement de nouvelles prestations touristiques

Maître d'ouvrage
Alliance Réseaux SAS

Descriptif

De manière à optimiser et rendre plus intuitive la réservation en ligne de produits touristiques, une gamme de nouveaux services doit être développée sur les outils web :

- ▶ le service "opencontact" définira les panels de clientèles utilisatrices d'Internet (analyse)
- ▶ le service "openmarketing" proposera en fonction du panel correspondant des services annexes ou manifestations proposées par la station
- ▶ l'"openproduit" permettra, au-delà de la réservation d'hébergements, de forfaits de remontées mécaniques ou location de matériel, de réserver d'autres produits pour toute la famille avec des avantages de prix et gratuits selon le montant des transactions.
- ▶ le Club Maurienne sera un compte de fidélité crédité suivant le montant des transactions enregistrées et permettra des réductions sur des achats futurs sur le portail. Ce moyen de fidélisation permettra de compléter la fréquentation touristique notamment en intersaison et en courts séjours.



La Norma

Incidence sur l'emploi

L'expérience montre un doublement du chiffre d'affaires des transactions chaque année sur Internet. Ce mouvement s'accompagne également de transactions hors Internet mais provoquées par la vitrine web. Il apportera une réelle visibilité des capacités offertes par les stations en répondant de manière plus intuitive aux exigences des clientèles. Il contribuera ainsi à leur attractivité, de laquelle il devra découler une augmentation du chiffre d'affaires des stations de 6 à 8% et une création de 20 emplois directs et 60 emplois indirects et induits.

Coût	120 000 €
------	-----------

Plan de financement

Etat	21 600 €	18%
Leader +	18 000 €	15%
Autofinancement	80 400 €	67%

Critères d'évaluation

- ▶ Nb de transactions internet supplémentaires sur les sites de Maurienne
- ▶ Chiffre d'affaire supplémentaire sur les sites de Maurienne

ACTION III

Raccordement du centre de coopération franco-italien "TRANSALPRO", du Laboratoire Souterrain de Modane et de la zone d'activités des terres blanches.

Maître d'ouvrage

Syndicat Intercommunal du Canton de Modane

Descriptif

En vue d'augmenter l'attractivité du territoire, le Syndicat intercommunal prévoit la construction d'une pépinière pour l'été 2007.

Dans le cadre du programme Interreg Alcotra, sa vocation est notamment de favoriser l'implantation de sociétés italiennes en Maurienne. D'une surface totale de 500m², elle va offrir à la location 7 bureaux. Déjà financé par ailleurs, mais sans avoir prévu de raccordement du très haut débit, le projet consiste alors à prendre en charge ce raccordement ainsi que le supplément de câblage du bâtiment. A proximité immédiate, le Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), centre de recherche du CNRS et du CEA, a programmé la construction sur 1 000m² de son pôle technique, administratif et de son espace de médiation scientifique. Afin de permettre des communications permanentes avec le centre de recherche situé au cœur du tunnel routier du Fréjus, il est prévu de le raccorder au réseau de fibres optiques. Enfin, dans le cadre de sa politique de développement économique, le SICM, en partenariat avec la ville de Modane, entend développer et aménager une nouvelle zone d'activités devant permettre l'implantation d'une dizaine d'entreprises, dont certaines issues de la pépinière d'entreprises.



Pôle technique, administratif et espace de médiation scientifique du Laboratoire Souterrain de Modane

Incidence sur l'emploi

Les objectifs

- ▶ Favoriser l'installation d'au moins quatre entreprises sur les 7 bureaux mis à disposition par la pépinière (6 emplois),
- ▶ Développer l'espace de médiation du LSM (1 emploi),
- ▶ Développer l'activité économique de la ZAC des Terres Blanches (10 emplois) soit un total de 17 emplois.

Coût	28 000 €
------	----------

Coût établi à partir des coûts moyens locaux constatés (après appel d'offres) de génie civil pose et fourniture de fibres optiques

Plan de financement

Etat	14 000 €	50%
Autofinancement	14 000 €	50%

Critères d'évaluation

- ▶ Nb d'emplois créés

ACTION IV

Création d'un bâtiment-relais pour le développement d'Alliance Réseaux (500m²) et d'une pépinière d'entreprises TIC (500m²)

Maître d'ouvrage

Communauté de communes Cœur de Maurienne

Descriptif

L'arrivée du très haut débit sur la vallée permettra la poursuite du développement de manière locale de sociétés comme Alliance Réseaux.

Intervenant dans les prestations Internet, elle a besoin d'assurer la veille permanente de leur système de réservation déployé dans toute la France, requérant une grande disponibilité de bande passante.

En plus de recrutements supplémentaires, cela impliquera l'aménagement de nouveaux locaux adaptés.

La pépinière TIC en synergie avec Alliance Réseaux et l'arrivée du très haut débit offrira des capacités d'hébergement de nouvelles entreprises, intervenant en complément de son activité. Il s'agira d'un bâtiment entièrement équipé de ces technologies avec des services communs partagés (salle serveurs, salle de réunion). Le fait de coupler ces deux bâtiments en un seul doit permettre des économies d'échelle et devra produire à terme un effet d'entraînement commun.



© Bertinotti et Faure architectes

Bâtiment-relais et pépinière d'entreprises TIC
Saint-Jean-de-Maurienne

Incidence sur l'emploi

Création de 34 emplois sur 3 ans, suivi d'un développement de leurs activités et d'activités sous-traitantes sur le nouveau parc.

Coût	1 600 000 €
------	-------------

Voir annexe 6

Plan de financement

Etat	258 517,17 €	16%
Département	162 000,00 €	10%
Autofinancement	1 179 482,83 €	74%

Critères d'évaluation

► Nb d'emplois créés

ACTION V

Salles d'hébergement de serveurs de services

Maître d'ouvrage

Communauté de communes Cœur de Maurienne

Descriptif

Elles constituent le noeud du réseau après le matériel d'activation local, puisque ce sont les sites où sont hébergés les serveurs de services aux entreprises, stations et aux touristes ou particuliers.

De manière à sécuriser l'ensemble du réseau et à répondre aux normes des opérateurs de services, il est important d'avoir une redondance sur le réseau qui garantit la continuité de service malgré toute coupure éventuelle. C'est pourquoi il est prévu d'équiper la Vallée de 2 salles d'hébergement, ouvertes aux opérateurs de services.

Incidence sur l'emploi

Cette activité, au même titre que la gestion du portail de fournisseur d'accès internet et la maintenance et supervision du réseau de fibres optiques et de son matériel d'activation, sera générateur d'emplois techniques supérieurs et d'ingénieurs.



Salle serveurs SFTRF

Coût	250 000 €
------	-----------

Voir annexe 7

Plan de financement

Etat	101 950 €	41%
Leader +	50 000 €	20%
Autofinancement	98 050 €	39%

Critères d'évaluation

- ▶ Nb d'opérateurs de services hébergés
- ▶ Services proposés

ACTION VI

Fourniture bande passante très haut débit - Maurienne

Maître d'ouvrage

Régie d'Electricité et de Téléservices de Saint-Jean-de-Maurienne

Descriptif

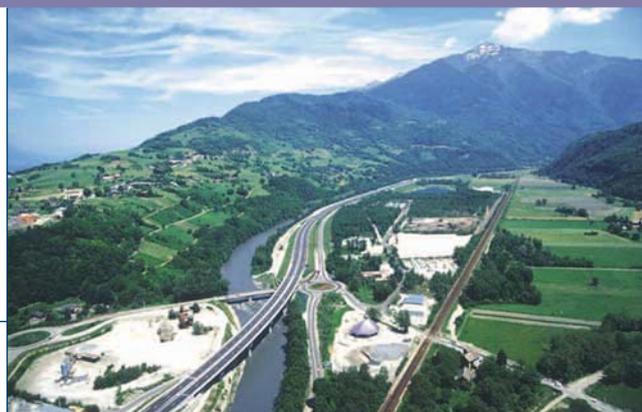
Il s'agit du coût d'installation du matériel électronique – opérateur de fourniture de flux Internet à très haut débit.

Ce matériel positionné dans des locaux techniques centraux de la SFTRF permet d'irriguer potentiellement l'ensemble des cantons de la vallée, de celui d'Aiguebelle à celui de Modane.

Ce choix d'architecture assure une mutualisation du flux Internet entre les cantons et un réseau local aux capacités bien supérieures.

Incidence sur l'emploi

Cette action constitue un service essentiel pour les entreprises. Mais elle n'est créatrice d'emploi qu'à la condition d'existence et d'activation du réseau de fibres optiques.



Coût HT	100 000 €
---------	-----------

Voir annexe 8

Plan de financement

Etat	30 000 €	30%
Leader +	15 000 €	15%
Région R-A	27 500 €	28%
Autofinancement	27 500 €	28%

Critères d'évaluation

- Nb d'abonnés se partageant la bande passante

ACTION VII

Activation point de livraison péage d'Hermillon

Maître d'ouvrage

Régie d'Electricité et de Téléservices de Saint-Jean-de-Maurienne

Descriptif

Il s'agit, depuis le point de livraison du flux Internet à très haut débit de Modane, du matériel électronique et optique de transport de ce flux et de conversion au format Ethernet du matériel optique de distribution locale.

Par conséquent ce matériel est systématiquement doublé par celui de distribution sous une technologie "PON". Sur la plaque optique de Cœur de Maurienne ce dernier est déjà en place et activé.

Incidence sur l'emploi

- ▶ Emplois indirects



Matériel d'activation de réseau fibre optique type STM

Coût HT 140 000 €

Coût évalué à partir des devis AlloOptics et Cisco System

Annexes 9 et 10

Plan de financement

Etat	42 000 €	30%
Leader +	21 000 €	15%
Région R-A	38 500 €	28%
Autofinancement	38 500 €	28%

ACTION VIII

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte de Valmeinier - Valloire en fibres optiques

Maître d'ouvrage

Communes de Valmeinier et Valloire

Descriptif

Avec plus de 26 000 lits touristiques, ces deux stations représentent près de 25% de la capacité d'accueil touristique du Pays de Maurienne.

Communes élevées entre 1500 et 1900m d'altitude, elles sont à la fois excentrées et contraintes par un relief de montagne qui rend aujourd'hui leur desserte difficile et compliquée. Or les entreprises locales, les centrales de réservation touristiques, les offices de tourisme voient leurs besoins augmenter. Par exemple, l'entreprise de conseil en informatique L2GI de Valloire, a remporté la maintenance des logiciels de gestion de cours des différentes écoles du réseau national ESF (Ecole de Ski Français), grâce à sa parfaite connaissance du milieu du ski. Attachée à sa station et avec la volonté de se développer, elle doit accéder à des débits supérieurs pour être performante et répondre aux demandes de ses clients.

Afin de remédier à cette situation et d'offrir des services supérieurs aux professionnels du tourisme et aux particuliers, résidents secondaires ou touristes, il est indispensable de créer une infrastructure de grande capacité et pérenne dans le temps.

Les communes de Valloire et Valmeinier s'engagent donc à construire et à activer un réseau principal de 35 km de fibres optiques (carte en annexe 12) reliant au réseau de collecte de fond de vallée les stations, leurs principales résidence de tourisme, leurs



Valmeinier

services et leurs répartiteurs France Telecom ainsi que les points hauts de téléphonie portable. Ce réseau principal est alors complété de boucles secondaires de desserte des sites plus densément peuplés où se situe le potentiel de clients d'entreprises ou d'habitants permanents. Ces réseaux utilisent le plus souvent possible des fourreaux existants posés par les communes ou leurs régies d'électricité. Sur 35 km de réseau à créer, seuls 11 km de génie civil seront nécessaires. Le matériel actif assure quant à lui le transport du débit Internet mais aussi le transit local de données, voix et vidéo (télévision et vidéo à la demande). Il identifie les clients et gère les services souscrits. De même qu'étant compatible opérateurs, il identifie les opérateurs et gère les services contractualisés avec leurs clients.

Incidence sur l'emploi

On estime le nombre d'emplois directs et indirects liés au tourisme à un peu plus de 1 000 pour les deux communes.

La desserte en très haut débit permettrait la conquête de nouveaux potentiels pour les entreprises directement tributrices (activités de conseils, centrale de réservation) et renforcerait la visibilité et l'attractivité des stations par l'offre de nouveaux services. L'objectif est d'augmenter de 5 à 8% la fréquentation, en ciblant notamment sur les avant et après haute saison (février, août) et courts séjours. Il s'agirait donc de créer 30 emplois.

ACTION VIII

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte de Valmeinier - Valloire en fibres optiques

Coût

	Valmeinier	Valloire	Total
Réseau principal			
Tronçon commun	37 625,00 €	37 625,00 €	75 250 €
Réseau communal	167 322,76 €	426 902,24 €	594 225 €
Sous-Total 1	204 947,76 €	464 527,24 €	669 475 €
Boucles secondaires	41 605 €	55 370 €	96 975 €
Sous-Total 2	41 605 €	55 370 €	96 975 €
Activation principale			
Tronçon commun	42 500 €	42 500 €	85 000 €
Réseau communal	128 250 €	191 250 €	319 500 €
Sous-Total 3	170 750 €	233 750 €	404 500 €
Activation secondaire	94 430 €	170 288 €	
Sous-Total 4	94 430 €	170 288 €	264 718 €
Total général	511 732,76 €	923 935,24 €	1 435 668 €

Annexes 12, 13 et 14

Coût évalué à partir des devis AlOptics et Cisco System

Annexes 8 et 9

Critères d'évaluation

- ▶ Nombre d'abonnés
- ▶ Nombre d'emplois créés, quantité et qualité des nouveaux services multimédias offerts aux populations locales et touristiques, évolution taux de remplissage des stations



Valloire

ACTION VIII

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte de Valmeinier - Valloire en fibres optiques.

Financement				
	Valmeinier		Valloire	Total
Réseau Principal				
Etat	61 484,33 €	30%	139 358,17 €	200 842,50 €
Région R-A	40 989,55 €	20%	92 905,45 €	133 895,00 €
Département	61 484,33 €	30%	139 358,17 €	200 842,50 €
Autofinancement	40 989,55 €	20%	92 905,45 €	133 895,00 €
Réseau Principal				669 475,00 €
Boucles secondaires				
Région R-A	16 120,00 €	39%	21 452,50 €	37 572,50 €
Département	9 365,00 €	23%	12 465,00 €	21 830,00 €
Autofinancement	16 120,00 €	39%	21 452,50 €	37 572,50 €
Boucles secondaires				96 975,00 €
Activation principale				
Etat	42 687,50 €	25%	58 437,50 €	101 125,00 €
Leader +	34 150,00 €	20%	46 750,00 €	80 900,00 €
Région R-A	34 150,00 €	20%	46 750,00 €	80 900,00 €
Département	25 612,50 €	15%	35 062,50 €	60 675,00 €
Autofinancement	34 150,00 €	20%	46 750,00 €	80 900,00 €
Activation principale				404 500,00 €
Activation secondaire				
Leader +			64 709,44 €	64 709,44 €
Région R-A	36 679,50 €	27%	33 814,28 €	70 493,78 €
Département	21 071,00 €	22%	37 950,00 €	59 021,00 €
Autofinancement	36 679,50 €	27%	33 814,28 €	70 493,78 €
Activation secondaire				264 718,00 €
Récapitulatif				
Etat	104 171,83 €	21%	197 795,67 €	301 967,50 €
Leader +	70 033,40 €	13%	111 459,44 €	181 492,84 €
Région R-A	109 997,35 €	21%	194 922,23 €	304 919,58 €
Département	117 532,83 €	24%	224 835,67 €	342 368,50 €
Autofinancement	109 997,35 €	21%	194 922,23 €	304 919,58 €
Total				1 435 668,00 €

ACTION IX

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte du canton de Modane en fibres optiques

Maître d'ouvrage

Syndicat Intercommunal du Canton de Modane

Descriptif

Le canton de Modane constitue le siège de grandes entreprises intervenant dans l'équipement de la montagne (Doppelmayer), dans la logistique et le transit (Jacquemmoz, Lacombe), dans la recherche scientifique (Laboratoire Souterrain de Modane). Avec plus de 19 000 lits touristiques, ces deux stations représentent 16% de la capacité d'accueil touristique du Pays de Maurienne. Communes élevées entre 1000 et 1 600m d'altitude, elles sont proches de l'autoroute de la Maurienne mais, dès que l'on s'élève, avec également des contraintes de relief qui rend aujourd'hui leur desserte difficile et compliquée. Or là également, les entreprises, les centrales de réservation touristique, les offices de tourisme voient leurs besoins augmenter. Par exemple, le Laboratoire Souterrain de Modane s'est vu confier un programme de recherche important nécessitant un débit de 100Mbps entre le tunnel du Fréjus et le centre de calcul de Villeurbanne (IN2P3) tandis que l'ONERA poursuit ses programmes de recherches aéronautiques nécessitant l'échange de fichiers informatiques de plus en plus volumineux.

D'autre part, il se prépare dès aujourd'hui le grand chantier ferroviaire Lyon-Turin. Environ 350 salariés travaillent aux études, creusement et aménagement de descenderies de reconnaissance du futur

tunnel de base (52km). Deux des descenderies se trouvent sur le canton de Modane sur les 3 que compte le Pays de Maurienne. Ils préparent l'engagement du futur grand chantier prévu à l'horizon 2010. Dans ce domaine, des échanges importants de données se font avec les pôles d'ingénierie des directions nationales ou régionales. De même des besoins de services de sauvegarde ou de surveillance à distance sont aujourd'hui ressentis et seront amplifiés à l'avenir. Or les débits ADSL n'apportent pas satisfaction à des sites aujourd'hui mal desservis. Enfin, l'activité de transport et logistique, recourt de plus en plus à Internet en proposant à leurs clients de suivre l'acheminement de leurs colis. Afin de remédier à cette situation et d'offrir des services supérieurs aux centres de recherches, entreprises, professionnels du tourisme et aux particuliers, résidents secondaires ou touristes, il est indispensable de créer une infrastructure de grande capacité et pérenne dans le temps.

Le Syndicat Intercommunal de Modane s'engage donc à construire et à activer un réseau principal de 30 km de fibres optiques (voir annexe 16) reliant au réseau de collecte de fond de vallée les parcs d'activités économiques, les stations, leurs principales résidences de tourisme, leurs services, les répartiteurs France Telecom ainsi que les points hauts de téléphonie mobile. Ce réseau principal est alors complété de boucles secondaires de desserte des sites plus densément peuplés où se situe le potentiel de clients d'entreprises ou d'habitants permanents. Ces réseaux utilisent le plus souvent possible des fourreaux existants posés par les communes ou leurs régies d'électricité. Sur 30 km de réseau principal à créer, seuls 5,5 km de génie civil seront nécessaires, tandis que sur les 16,5 km de boucles secondaires, la totalité devra être faite en génie civil. Le matériel actif assure quant à lui le transport du débit Internet mais aussi le transit local de données, voix et vidéo (télévision et vidéo à la demande). Il identifie les clients et gère les services

ACTION IX

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte du canton de Modane en fibres optiques

souscrits de même qu'étant compatible opérateurs, il identifie les opérateurs et gère les services contractualisés avec leurs clients.

Incidence sur l'emploi

On estime le nombre d'emplois à un peu plus de 2 100 pour le canton.

La desserte en très haut débit permettrait la conquête de nouveaux potentiels pour les entreprises directement tributrices (recherche, grand chantier, logistique, activités de conseils, centrale de réservation) et renforcerait la visibilité et l'attractivité des stations par l'offre de nouveaux services.

Il s'agirait globalement de créer 45 emplois répartis de la manière suivante :

- ▶ Grand chantier : 15 à 20 emplois
- ▶ Activités de conseil : 8 à 10 emplois
- ▶ Centrales de réservation : 8 à 10 emplois
- ▶ Recherche : 8 à 10 emplois.

Critères d'évaluation

- ▶ Nombre d'abonnés
- ▶ Nombre d'emplois créés, quantité et qualité des nouveaux services multimédias offerts aux populations locales et touristiques, évolution taux de remplissage des stations.



Aussois

Coût

Réseau principal	364 676,09 €
Boucles secondaires	750 093,75 €
Activation principale	284 250,00 €
Activation secondaire	28 500,00 €
Total	1 427 519,84 €

Annexes 13 et 16

Coût évalué à partir des devis AllOptics et Cisco System
Annexes 8 et 9

Financement

Réseau principal

Etat	109 402,83 €	30%
Région R-A	72 935,22 €	20%
Département	109 402,83 €	30%
Autofinancement	72 935,22 €	20%

Réseau principal 364 676,09 € 100%

Boucles secondaires

Région R-A	300 037,50 €	40%
Département	89 128,69 €	12%
Autofinancement	360 927,56 €	48%

Boucles secondaires 750 093,75 € 100%

Activation principale

Etat	71 062,50 €	25%
Leader +	56 850,00 €	20%
Région R-A	56 850,00 €	20%
Département	42 637,50 €	15%
Autofinancement	56 850,00 €	20%

Activation principale 284 250,00 € 100%

Activation secondaire

Région R-A	11 400,00 €	40%
Autofinancement	17 100,00 €	60%

Activation secondaire 28 500,00 € 100%

Récapitulatif

Etat	180 465,33 €	13%
Leader +	56 850,00 €	4%
Région R-A	441 222,72 €	31%
Département	241 169,02 €	17%
Autofinancement	507 812,78 €	36%

Total 1 427 519,84 € 100%



RECAPITULATIF DU PROGRAMME D' ACTIONS

ACTION I**Création d'un portail de fournisseur d'accès Internet**Maître d'ouvrage **Alliance Réseaux SAS**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
275 000 €	328 900 €	49 500 € 18%	41 250 € 15%	-	-	184 250 € 67%

ACTION II**Développement de nouvelles prestations touristiques**Maître d'ouvrage **Alliance Réseaux SAS**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
120 000 €	143 520 €	21 600 € 18%	18 000 € 15%	-	-	80 400 € 67%

ACTION III**Raccordement du centre de coopération franco-italien "TRANSALPRO", du Laboratoire Souterrain de Modane et de la zone d'activités des terres blanches (intégrer photo projet LSM)**Maître d'ouvrage **Syndicat Intercommunal du Canton de Modane**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
28 000 €	33 488 €	14 000 € 50%	-	-	-	14 000 € 50%

ACTION IV**Création d'un bâtiment-relais pour le développement d'Alliance Réseaux (500m²) et d'une pépinière d'entreprises TIC (500m²)**Maître d'ouvrage **Communauté de communes Cœur de Maurienne**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
1 600 000 €	1 913 600 €	258 517,17 € 16%	-	-	162 000 € 10%	1 179 482,83 € 74%

ACTION V**Salles d'hébergement de serveurs de services**Maître d'ouvrage **Communauté de communes Cœur de Maurienne**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
250 000 €	299 000 €	101 950 € 41%	50 000 € 20%	-	-	98 050 € 39%

.../...

RECAPITULATIF DU PROGRAMME D' ACTIONS

ACTION VI

Fourniture bande passante très haut débit – Maurienne

Maître d'ouvrage **Régie d'Electricité et de Téléservices de Saint-Jean-de-Maurienne**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
100 000 €	119 600 €	30 000 € 30%	15 000 € 15%	27 500 € 28%	-	27 500 € 28%

ACTION VII

Activation point de livraison péage d'Hermillon

Maître d'ouvrage **Régie d'Electricité et de Téléservices de Saint-Jean-de-Maurienne**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
140 000 €	167 440 €	42 000 € 30%	21 000 € 15%	38 500 € 28%	-	38 500 € 28%

ACTION VIII

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte de Valmeinier et Valloire en fibres optiques.

Maître d'ouvrage **Communes de Valmeinier et Valloire**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
1 435 668 €	1 717 058,93 €	301 967,50 € 21%	145 609,44 € 10%	322 861,28 € 22%	342 368,50 € 24%	322 861,28 € 22%

ACTION IX

Création et activation du réseau principal et des boucles secondaires de desserte du canton de Modane en fibres optiques.

Maître d'ouvrage **Syndicat Intercommunal du Canton de Modane**

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
1 427 519,84 €	1 707 313,73 €	180 465,33 € 13%	56 850 € 4%	441 222,72 € 31%	241 169,02 € 17%	507 812,78 € 36%

Totaux

Coût HT	Coût TTC	Etat	Leader +	Région R-A	Département	Autofinancement
5 376 187,84 €	6 429 920,66 €	1 000 000 € 19%	347 709,44 € 6%	830 084 € 15%	745 537,52 € 14%	2 452 856,89 € 46%



Impact et Evaluation

Desserte du **Pays de Maurienne** en **Internet à très haut débit** de type FTTH*
et Création de **nouveaux services**

Pôle d'Excellence Rurale
Candidature du Pays de Maurienne



Impact et Evaluation

Compétitivité économique

Le développement du très haut débit sur la vallée de la Maurienne apportera une compétitivité indéniable aux entreprises et centres de recherches scientifiques présents. Ce nouvel atout permettra d'apporter une satisfaction nouvelle à leurs clients ou donneurs d'ordre. Cette Excellence améliorera ainsi leur productivité et facilitera la conquête de nouveaux marchés.

Les stations de ski, certes isolées en zone de montagne, pourront désormais profiter d'une grande proximité avec leur clientèle et se doter de moyens techniques modernes pour marquer une certaine avance face à leurs concurrentes et gagner en matière de remplissage d'hébergement notamment en courts séjours ou période creuse en saison.

déterminant aux demandes de donneurs d'ordres et pourra placer ces centres et entreprises au niveau de performance de leurs concurrents des grandes capitales régionales. Ce sont donc de nouveaux marchés qui deviennent accessibles et par conséquent de l'activité, de la sous-traitance et donc de l'emploi. Sans négliger non plus l'opportunité que cela représenterait pour les sièges des entreprises multinationales de pouvoir être en communication permanente avec la direction de leurs sites de la vallée.

De loin, c'est le tourisme qui récoltera les fruits les plus importants en terme d'emplois indirects. Pour les stations, à la fois les nouveaux services que le très haut débit permettra mais aussi les nouvelles prestations de confort qu'il apportera sur site (TV haute définition, vidéo à la demande, Internet très haut débit) produiront un regain d'intérêt et de croissance.

L'élargissement escompté de la saison touristique et l'optimisation du remplissage en saison, notamment au travers des courts-séjours ou séjours à thème doivent permettre de pérenniser sur l'année nombre d'emplois touristiques, notamment les emplois pluri-actifs locaux. Alors que 6 000 emplois saisonniers se répartissent dans les 24 stations chaque hiver, ce sont près de 5% d'entre eux qui seront maintenus sur place uniquement par le progrès apporté par ces nouvelles technologies, soit 200 emplois environ à temps partiel.

De même, à partir des courbes d'évolution des chiffres d'affaires réalisés par les stations via Internet, de l'incidence que leur croissance aura sur les réservations "hors ligne" et sur la consommation auprès des commerces et services sur place durant le séjour, il est prévisible que soient créés 100 emplois à temps plein sur 3 ans, soit 200 compléments d'emplois saisonniers à même de les sédentariser dans la vallée. Chiffre qui vient donc confirmer l'hypothèse de calcul précédente.

Création d'emplois

Si le très haut débit créera près de 50 emplois directs, il contribuera, comme précisé dans les fiches-action à en créer beaucoup plus encore, via l'emploi indirect et induit consécutif à la croissance d'activités dans les parcs d'activités et les stations. Autre intérêt : l'originalité du projet est de générer de l'emploi particulièrement qualifié à haute valeur ajoutée (ingénieur, développeur, technicien supérieur) et donc lui-même générateur de croissance.

Il permettra de maintenir et renforcer de nombreux emplois de la vallée, tels que ceux de R&D (300 emplois directs), mais aussi ceux des centrales de réservation (50 emplois directs). En outre il constituera un argument